

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mars 2021

ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS PORTEURS DE CANCER - (N° 3988)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 43

présenté par
Mme Descamps

ARTICLE 2

À l'alinéa 6, supprimer les mots :

« cadre d' ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel, la mention d'un cadre ne semble pas nécessaire.